

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 8

Rubrik: Questions et réponses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUESTIONS ET RÉPONSES

LA BOITE AUX LETTRES

M. *Maringue* (Saône-et-Loire) nous écrit :

L'année dernière, un de mes ruchers fut atteint de *loque européenne* (analyse faite par M. le Dr Moreau, de Nancy), ce qui m'obligea à détruire mes colonies atteintes.

Voudriez-vous me faire savoir s'il est possible de faire un traitement préventif au printemps, sur les colonies saines, qui détruirait les germes de loque européenne, si parfois il en était apporté dans les ruches, par exemple par pillage de ruches atteintes ou par des mâles, qui changent de ruches facilement et peuvent provenir de ruches contaminées.

Je tiens à faire savoir à la Société Centrale d'Apiculture que ce sera sous peu la destruction des ruchers dans la région, si des mesures énergiques ne sont pas appliquées, vu les progrès de la contagion ; ces deux dernières années, trop d'apiculteurs inconscients ont laissé périr leurs ruches par la maladie, sans se rendre compte que ces ruches sont des foyers de ruine pour les autres.

Réponse

Il n'y a pas de traitement préventif.

Voici le traitement curatif préconisé par les membres du Département d'Apiculture de la Colombie Britannique (Canada), après de nombreuses expériences concluantes :

Prendre sucre en poudre, 180 gr., bicarbonate de soude 60 gr., sel fin 5 gr. Bien mélanger ces divers ingrédients.

Projeter cette poudre dans les alvéoles avec une *poudreuse à farine ordinaire*, après avoir secoué les abeilles des rayons.

7 à 10 jours après ce traitement, les abeilles ont nettoyé les rayons et enlevé toutes les larves mortes, et sont alors prêtes pour recevoir une jeune reine à introduire en remplacement de l'ancienne afin de compléter la cure.

E. BAUDET.

Extrait de l'Information française du 26 juin 1952

Excédent mondial de sucre : 3 millions de tonnes

Londres, 25 juin. — Selon le Conseil International du Sucre, les quantités de sucre disponibles sur les marchés libres mondiaux s'élèvent pour l'année se terminant le 31 août 1952 à 7 335 000 tonnes, tandis que la demande mondiale n'est estimée qu'à 4 950 000 tonnes. Telle est l'une des principales conclusions d'une réunion du Conseil qui s'est déroulée les 23 et 24 juin à Londres avec participation de délégués de 18 pays et d'observateurs de sept autres pays et de l'Organisation Mondiale des Vivres (F.A.O.).

Rappelons que les producteurs français de betteraves que l'abondance ne touche pas, puisque le service des alcools prend en charge leurs excédents, réclament cependant une augmentation substantielle du prix de leur production.

Humour américain

Voici l'histoire la plus brève que Mark Twain a écrite : Il était une fois un apiculteur appelé Jimmi. Un jour il surprit des enfants en train de jeter des pierres sur ses ruches. Jimmi leur dit : « Si vous continuez à jeter des pierres sur mes colonies, je libérerai les abeilles et elles vous piqueront ! » Ils le firent, il le fit, les abeilles le firent !

Le Mito A-2

(Un nouveau remède contre l'acariose)

Un ami de France des environs de Saumur me communique un article de « L'Abeille de France » dû à la plume de M. J. Meyer, concernant la lutte contre l'acariose.

Le spécialiste apicole H. Schulz, de l'Institut biologique de Berlin-Dahlem, a publié au cours de la dernière guerre 1939-1945, le résultat des recherches effectuées dans cet institut, et conduites en vue de comparer l'efficacité des divers modes de traitement de l'acariose des abeilles.

Dans les essais de laboratoire, des abeilles infectées par des acarions (*Acarapis woodi* Rennie) furent soumises en vase clos au gaz et aux émanations de plusieurs produits employés ou susceptibles de l'être, dans le combat contre l'acariose. Ce fut l'essence de moutarde qui se révéla le plus efficace ; l'application dans une dilution de 0,000.003 % (c'est-à-dire le liquide non évaporé relativement à l'espace d'air), entraîna une destruction de 100 pour cent des acarions, dans les trachées des abeilles, et cela dans un laps de temps de 13 heures et demi. En deuxième lieu seulement, le salicylate de méthyle, en dilution de 0,0004 % tua tous les acarions en 23 heures. En ce qui concerne le liquide de Frow et la préparation « Acarmors », on ne peut obtenir de résultat définitif ; il est permis d'estimer toutefois que, par rapport aux deux premières substances, ils ne s'avèrent que de peu d'efficacité. Enfin, à l'égard de certains produits comme le Nitrobenzol, le tétrachlorure d'éthyle et le Paracymol, l'hôte paraît être plus sensible que le parasite. Au cours de l'application pratique de tous ces produits, il faut tenir compte d'une diminution d'efficacité par rapport aux essais de laboratoire, due à la difficulté d'obtenir une répartition absolument homogène des émanations dans toutes les parties du corps de ruche.

Le produit anti-acarien « MITO A-2 » se compose de deux parties d'essence de moutarde et de 98 parties d'alcool méthylique. Il peut être préparé dans n'importe quelle droguerie qui dispose de ces ingrédients, ce qui assure à l'apiculteur un remplacement facile du produit.

(A suivre)

J. TERRAPON.